



Contrat a durée indéterminé

Par **gerentes**, le **20/11/2008** à **21:21**

Bonjour,étant en cdd dans une entreprises privée depuis deux ans,on me propose un cdi pour le poste que j'occupe mais le souci c'est quand meme temps ils l'on proposer a une autre personne,donec du coup je me retrouve avec un cdi de 43 h par mois et l'autre personne avec 86 h par mois.Sachant que je ss sur ce poste depuis le début.Ont-il le droit de faire de diviser mon contrat en deux.merci d'avance

Par **gerentes**, le **21/11/2008** à **08:48**

BONJOUR,sa vous va comme cela j'espère

Par **Visiteur**, le **21/11/2008** à **08:59**

disons que vous posez une question... quand vous allez acheter votre baguette de pain.. vous ne dites pas bonjour à la boulangère ???

je laisse le soin à d'autres internautes de vous répondre...